



Non remboursement de dette

Par **bruno**, le **29/03/2011** à **16:40**

Bonjour,

voilà maintenant 6 mois que j'ai prêté 600 € à ma soeur et son conjoint, reconnaissance de dettes a l'appui signé par les 2 personnes.

Ils ne sont plus ensemble maintenant, ma soeur m'a rendu mon argent soit 300€, mais son ex-compagnon non, il ne m'a rendu que 40€ le second mois du prêt, mais il ne veut plus me rembourser malgrès mes appels et sms pour lui rappeler.

que puis-je faire faire pour récupérer mes 260€ restant?